

Conseil National de l'O.R.L.

Paris, le 25 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

La grande garde d'ORL pédiatrique de Paris en danger...



**Société Française
d'ORL
et de Chirurgie
Cervico-Faciale**

Le CNORL ne comprend pas les motivations de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris concernant la restructuration de la garde d'ORL pédiatrique sur Paris.

Cette garde répond à une obligation régalienne de l'Etat Français visant à assurer la permanence des soins d'ORL pédiatrique pour un bassin de vie de 10 million d'habitants.



**Collège Français
d'ORL
et de Chirurgie
Cervico-Faciale**

La modification de cette présence de soins ultra spécialisée ne peut se faire sans déstabiliser la qualité de la prise en charge des pathologies ORL du jeune enfant dont on connaît la grande vulnérabilité dans l'urgence.

Le CNORL est, par ailleurs, convaincu que cette garde d'ORL pédiatrique a une fonction de transmission de connaissance, essentielle, entre les séniors et les internes.

Le CNORL soutient les protestations des internes de Paris et demande le maintien de cette garde spécialisée.

SNORL
SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS
SPÉCIALISÉS EN ORL
ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

Pr. Noël GARABEDIAN
Président
du Collège Français d'ORL et
de Chirurgie Cervico-Faciale

Pr Frédéric CHABOLLE
Secrétaire Général
de la Société Française d'ORL et de
Chirurgie Cervico-Faciale

Dr. Benoît FEGER
Président
du Syndicat National des
Médecins Spécialisés en O.R.L. et
Chirurgie Cervico-Faciale